

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six Juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Juin 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. PLANTARD Thierry et M. RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. MORMANN Cédric*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à M. GUIET Stéphane*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et Mme POYER Audrey (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes DENIEL Brigitte et CAMELIN Christine.

OBJET :	<i>Subvention supérieure à 23.000 euros : signature d'une convention avec l'École de Musique Blinoise.</i>
----------------	--

N° 2014 / 06 / 03

Vu la loi n° 2000-321 du 12 Avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 Juin 2001 pris pour application de la loi n° 2000-321 susvisée,

Vu les délibérations des 10 Avril et 22 Mai 2014 fixant les montants des subventions aux associations employant du personnel pour 2014,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise le Maire à signer une convention avec l'école de musique blinoise.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 27 Juin 2014,
Le Maire.

